

## Résumé de la séance du conseil communal du 02 Juillet 2009 à 20 Heures

### Présents :

M. André DRICOT, Bourgmestre-Président;  
 M. Philippe BELOT, Mme Sophie VERHELST, M. Georges DE COSTER, Echevin (e) s;  
 MM. Pascal JACQUIEZ, Michel PAULY, Christian HERNOUX, M. Jacques PETITJEAN, ~~Mme~~  
~~Brigitte GILLES~~, M. Christian LATHURAZ, M. C. GUISLAIN Conseiller (e) s Communaux;  
 Mme Sabrina LAUVAUX, Présidente C.P.A.S.  
 Mme Marie-Paule FAYS, Secrétaire Communale.

### **Le conseil , en séance publique**

#### **1° Budget communal 2009 : Modification budgétaire ordinaire n° 1 et extraordinaire n°2 – Approbation.**

**APPROUVE**, par 6 oui, 3 non (P. JACQUIEZ, C. HERNOUX, C. LATHURAZ) et 1 abstention (M. PAULY) les modifications budgétaires n<sup>os</sup> 1 et 2/2009

- Le nouveau résultat du budget **ordinaire** est arrêté aux chiffres figurant ci-dessus :

	<b>A L'EXERCICE GENERAL</b>			<b>A L'EXERCICE PROPRE</b>		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3	4	5	6
<b>D'après le budget initial ou la précédente modification</b>	4.030.617,04	3.310.783,15	<b>719.833,89</b>	3.210.974,69	3.101.588,74	<b>109.385,95</b>
<b>Augmentation de crédit (+)</b>	239.744,48	33.857,16	<b>205.887,32</b>	83.655,41	33.549,34	<b>50.106,07</b>
<b>Diminution de crédit (-)</b>	- 18.990,11	- 182.388,49	<b>163.398,38</b>	18.990,11	3.200,00	<b>15.790,11</b>
<b>Nouveau résultat</b>	<b>4.251.371,41</b>	<b>3.162.251,82</b>	<b>1.089.119,59</b>	<b>3.275.639,99</b>	<b>3.131.938,08</b>	<b>143.701,91</b>

- Le nouveau résultat du budget **extraordinaire** est arrêté aux chiffres figurant ci-dessus :

	<b>A L'EXERCICE GENERAL</b>			<b>A L'EXERCICE PROPRE</b>		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3	4	5	6
<b>D'après le budget initial ou la précédente modification</b>	1.393.278,25	1.393.278,25	<b>0</b>	1.179.240,38	1.132.587,92	<b>46.652,46</b>
<b>Augmentation de crédit (+)</b>	661.225,56	769.758,97	<b>- 108.533,41</b>	622.725,56	552.070,48	<b>70.655,08</b>
<b>Diminution de crédit (-)</b>	- 340.763,13	- 449.296,54	<b>108.533,41</b>	340.763,13	261.608,05	<b>79.155,08</b>
<b>Nouveau résultat</b>	<b>1.713.740,68</b>	<b>1.713.740,68</b>	<b>0</b>	<b>1.461.202,81</b>	<b>1.423.050,35</b>	<b>38.152,46</b>

#### **2° Création d'un lotissement communal à Vaucelles – Décision de lancer la procédure de marché public de services – Choix d'un géomètre pour la constitution du dossier – Approbation du projet – Choix de mode de passation du marché.**

**DECIDE** à l'unanimité de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité, pour la constitution d'un dossier pour la création d'un lotissement sur un terrain communal rue d'Aubrives à Vaucelles, cadastré section A47k ;

3° **Création d'un lotissement communal à Niverlée – Décision de lancer la procédure de marché public de services – Choix d'un géomètre pour la constitution du dossier – Approbation du projet – Choix de mode de passation du marché.**

DECIDE à l'unanimité de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité, pour la constitution d'un dossier pour la création d'un lotissement sur un terrain communal rue des Tallettes à Niverlée, cadastré section B 407k ;

---

4° **Remplacement des menuiseries extérieures de l'école de Gimnée – Approbation du Contrat d'étude et désignation d'un coordinateur projet et réalisation – Décision.**

APPROUVE par 9 oui et 1 non (Pascal JACQUIEZ) le contrat d'études nous proposé par l'Intercommunale INASEP dans le cadre des travaux de remplacement des menuiseries extérieures de l'école de Gimnée.

Le montant global des travaux est estimé (HTVA et frais d'études) à 19.500 €.

---

5° **Travaux d'isolation du plafond de l'école de Matagne-la-Petite – Approbation du Contrat d'étude et désignation d'un coordinateur projet et réalisation – Décision.**

APPROUVE par 9 oui et 1 non (Pascal JACQUIEZ) le contrat d'études nous proposé par l'Intercommunale INASEP dans le cadre des travaux d'isolation du plafond de l'école de Matagne-la-Petite.

Le montant global des travaux est estimé (HTVA et frais d'études) à 19.500 €.

---

6° **Travaux d'extension de la Salle des Fêtes de Romerée – Approbation du Contrat d'étude et désignation d'un coordinateur projet et réalisation – Décision.**

APPROUVE par 8 oui et 2 non (Pascal JACQUIEZ et Christian LATHURAZ) le contrat d'études nous proposé par l'Intercommunale INASEP dans le cadre des travaux d'extension de la salle des fêtes de Romerée.

Le montant global des travaux est estimé (HTVA et frais d'études) à 135.000 €.

---

7° **Contrat de Rivière Haute Meuse – Décision sur octroi d'un subside.**

DECIDE par 9 oui et 1 non (Pascal JACQUIEZ) d'octroyer une somme de 2.000 € à titre de subside de fonctionnement au Contrat de Rivière Haute-Meuse.

---

8° **Marché de travaux – Programme triennal 2007-2009 – Amélioration du chemin de grande communication n° 273 – Approbation projet, cahier spécial des charges et avis de marché – Choix du mode de passation du marché – Décision.**

APPROUVE par 6 oui et 4 non (P. JACQUIEZ, M. PAULY, C. HERNOUX et C. LATHURAZ) le projet des travaux d'aménagement du chemin de grande communication n° 273 (chemin reliant Niverlée à la route Gimnée → Romerée), au montant de 555.609,62 EUROS TVA Comprise, ainsi que les documents décrits ci-dessus.

---

**9° Marché de travaux – Dégâts d’hiver 2008/2009 – Réparation des dégâts d’hiver en 2009 sur la Commune :**

**a) Approbation du Contrat d’étude et désignation d’un coordinateur projet et réalisation – Décision.**

**APPROUVE** par 9 oui et 1 non (C. HERNOUX) le contrat d’études n° VE-09-070 nous proposé par l’Intercommunale INASEP dans le cadre du projet « Dégâts d’hiver 2008/2009 – Réparation et entretien des voiries communales » ainsi que la convention de coordination Sécurité et Santé n° C-CSS 07-033/CV-07-033 ;

Le montant global des travaux est estimé (HTVA et frais d’études) à 199.142,50 €.

Les crédits nécessaires à ces investissements sont inscrits au service extraordinaire de la modification budgétaire n°2 de l’exercice 2009 à l’article 42103/73160:20090033.2009 (inscription budgétaire : 251.962,43 €) et seront financés par un subside de la Région wallonne à concurrence de 150.000,00 € ainsi que par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire pour le solde ;

**b) Approbation projet, cahier spécial des charges et avis de marché – Choix du mode de passation du marché – Décision.**

**APPROUVE** par 9 oui et 1 non (C. HERNOUX) le projet des travaux du programme « Dégâts d’hiver 2008/2009 : Réparation et entretien des voiries communales, au montant de 240.962,43 EUROS TVA Comprise.

**DECIDE DE SOLLICITER** l’intervention financière de la Région Wallonne, dans le cadre du programme « Dégâts d’hiver 2008/2009 : Réparation et entretien des voiries communales » auprès du Ministre compétent.

---

**10° Aménagement de la salle des fêtes de Doische - Convention avec le Centre Régional d’Aides aux Communes assurant le financement de la subvention accordée dans le cadre du projet UREBA – Approbation.**

**DECIDE** à l’unanimité de solliciter un prêt d’un montant total de 79.155,00 € afin d’assurer le financement de la subvention pour les investissements prévus par la décision du Gouvernement wallon.

---

**11° Enseignement communal - ratification règlement de travail et règlement d’ordre intérieur des enseignants.**

**RATIFIE** à l’unanimité le règlement de travail et le règlement d’ordre intérieur des enseignants de l’école fondamentale communale de Doische proposés par le Collège communal.

---

**12° Règlement d’ordre intérieur de l’école fondamentale communale de Doische : modification.**

**APPROUVE** à l’unanimité l’insertion apportée après le premier alinéa du paragraphe IV Changements d’école et libellée comme suit « En outre, dans l’enseignement primaire, un élève ne peut changer d’école ou d’implantation à comptage séparé au sein d’un cycle. De même la direction n’acceptera plus.....

---

**13° CPAS : Compte 2008.**

EMET un avis favorable unanime sur le compte 2008 du CPAS de Doische, arrêté aux montants suivants :

**Service ordinaire**

- droits constatés :	674.878,57 €
- engagements de dépenses :	467.046,00 €
- boni budgétaire :	207.832,57 €

**Service extraordinaire**

- droits constatés :	2.963,48 €
- engagements de dépenses :	9.620,21 €
- boni budgétaire :	6.656,73 €

---

**14° CPAS : Modification budgétaire ordinaire n° 1/2009 et extraordinaire n°2/2009.**

EMET un avis favorable unanime sur les modifications budgétaires ordinaire n° 1/2009 et extraordinaire n°2/2009 du CPAS qui consistent en une adaptation interne de crédits sans modification de la part communale.

---

**15° Approbation PV de la séance précédente du Conseil Communal.**

La séance du Conseil communal s'étant déroulée sans intervention, le procès-verbal est considéré comme approuvé.

---

**16° Projet Eté Solidaire 2009 : Engagement étudiants supplémentaires : Ratification délibération du collège communal du 24 juin 2009.**

RATIFIE à l'unanimité la délibération du Collège Communal du 24 juin 2009 décidant d'engager trois étudiants supplémentaires dans le cadre du projet « Eté Solidaire, je suis partenaire 2009 ».

---

**17° Renouvellement des menuiseries extérieures du presbytère de Matagne- La-Grande - Décision de lancer la procédure de marché public de travaux - Approbation du projet - Choix du mode de passation du Marché.**

DECIDE à l'unanimité de lancer la procédure de marché public de travaux par procédure négociée sans publicité, avec consultation de plusieurs fournisseurs, pour le renouvellement des menuiseries extérieures du presbytère de Matagne-la-Grande.

---

**18° Acquisition d'échelles – Décision de lancer la procédure de marché public (Estimation : 2.500,00 € TVAC - Approbation projet, choix du mode de passation du marché – Procédure : Simple facture acceptée – Décision.**

DECIDE à l'unanimité de passer un marché ayant pour objet l'acquisition d'échelles, conformément au projet remis par le Service Travaux.  
Le marché sera passé par procédure négociée sans publicité,

La séance est terminée, il est 21 heures 30'.